

Retraite des Japonais

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **42 (1904)**

Heft 43

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-201606>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Après un silence prolongé, un bambin lève la main et dit :

— Alors, Noé ouvrit la fenêtre et s'écria : « Charrette ! nous sommes de Berne ! »
(Authentique.)

Distinguons. — Une mère à son jeune fils qu'elle vient de fouetter :

— Crois-moi, Toto, je souffre plus que toi quand tu m'obliges à te punir.

L'ENFANT, *hurlant*. — Oui, mais pas à la même place !

La vie pour un oeil.

L'histoire n'est pas d'aujourd'hui.

Un jeune homme, condamné à mort pour vol, allait être pendu. Il était déjà sous le gibet, lorsqu'une jeune fille se présente et, suivant l'usage d'alors, dans le pays, offre de lui sauver la vie en l'épousant et en payant tous les frais du procès.

Le condamné la regarde un moment, puis, frappant sur l'épaule du bourreau, il lui dit : « Compère, mon ami, allons seulement notre petit train ; elle est borgne. »

Et il monte l'échelle fatale.

Cependant, s'il l'avait voulu, il aurait eu la vie sauve, car le « Coutumier » du Pays de Vaud disait : « Si quelques hommes ou femmes à marier viennent à commettre crimes, pour lesquels ils soient adjugés à mort ; icelle adjudication nonobstant, s'il vient une fille ou un fils, selon le sexe de conjonction, qui n'aurait été marié, requérir à la justice le condamné pour l'avoir en mariage, il lui sera délivré sans prendre mort, et abandonné en liberté et franchise, en restituant à la justice les coustes et missions supportées, sinon qu'ils soient traités à leurs princes ou seigneurs, hérétiques, etc., etc »

Petites annales d'octobre.

1524. — Le samedi 1^{er} octobre 1524, le nommé Claude Rollier, de Villars-Tiercelin, était brûlé vif à Echallens, comme sorcier. Dans sa déposition, il avait raconté que le diable Beelzébut l'avait mordu au doigt près du pouce de la main droite. Il avait, avec ses compagnons qu'il nomme, essayé de faire de la grêle, mais sans succès. Il confessait avoir fait mourir gens et bêtes avec du pousset. J. CART.

1470. — Le 18 octobre, la Thièle, gonflée par des pluies torrentielles qui durèrent quinze jours, déborde avec une extrême violence ; elle emporte les ponts d'Yverdon, pénètre dans la ville, renverse les murailles du faubourg de l'Hôpital, fait crouler la Maison-de-Ville, mine les fondements de plusieurs édifices et se répand dans toutes les rues.

Où la raie ?

A quatre-vingt dix ans, on se console aisément de la perte de ses cheveux ; on en prend moins galement son parti à vingt ans. Dame ! la chose est bien naturelle.

Et pourtant que de jeunes gens dont le crâne à nu se fait voir. Cela vient, disent les intéressés, d'un travail trop prolongé à la lumière du gaz, d'avoir longtemps couché dans un lit trop court ; cela « vient de famille », vient de ceci, de cela. D'où que cela vienne, c'est fort déplaisant.

Jadis, la calvitie précoce pouvait faire obstacle à un mariage convenable. Si ce n'est plus le cas aujourd'hui, c'est que bien des demoiselles risqueraient le bonnet de Sainte-Catherine à ne vouloir, pour époux, qu'un Absalon.

Que de jeunes hommes ne peuvent plus au-

* Pousset ou pusset, poudre dont se servaient les sorciers.

jourd'hui, que par métaphore, se passer la main dans les cheveux !

Mais, qu'ils se consolent ; un professeur allemand a trouvé le vrai moyen de faire repousser les cheveux.

Ce professeur donne, dans le « Bulletin médical hebdomadaire », le résultat de ses expériences.

Il a constaté que la lumière produite par un courant électrique, conduit à travers deux électrodes en fer, qui sont refroidies d'une façon permanente, au moyen d'un courant d'eau froide, dégage des rayons ultra-violet, d'une action chimique des plus appréciables, et dont le rayonnement provoque, au bout de très peu de temps, une inflammation superficielle de la peau.

C'est par l'application de cette lumière dite « lumière froide de fer », que le professeur a réussi à vaincre, en un laps de temps très court, un certain nombre de cas de calvitie.

Donc, ne sera chauve, maintenant, que qui le voudra bien.

A la tribune.

C'était dans une assemblée parlementaire.

Un orateur venait de présenter une proposition qui avait fait éclater une véritable tempête

M. R*** s'élance à la tribune.

— Messieurs, s'écrie-t-il d'une voix émue, si j'ai mis quelque insistance à demander la parole, c'est que depuis longtemps j'éprouve un besoin...

Un éclat de rire accueille cette révélation.

L'orateur ne se trouble pas et reprend :

— Un besoin qui probablement est partagé par toute l'assemblée.

L'hilarité reprend de plus belle.

De sa place, un député crie :

— Allez et revenez vite !

Ce fut le coup de grâce.

Concluez, messieurs !

A la suite d'un pari sur la question de savoir lequel du sexe fort ou du sexe faible était le plus adonné à la vanité, deux messieurs, en compagnie de témoins, allèrent se poster devant un magasin de glaces — c'était dans une grande ville — afin d'observer attentivement tous les passants. Il s'agissait de noter le nombre des hommes et des femmes qui s'arrêteraient pour s'admirer dans les glaces exposées.

Voici le résultat d'un après-midi :

Sur 7500 passants, 3920 se sont arrêtés, savoir 2230 hommes et seulement 1690 femmes.

« Qui n'en veut pas est un gredin ! »

La maison Burnens et Sudheimer, à Lausanne, a édité, d'après des compositions originales de Louis Curtat, dessinateur, à Paris, une série de six cartes postales, illustrant la fameuse chanson de Victor Ruffy : « La Géographie du canton de Vaud ».

On y voit Payerne et son petit salé ; Moudon et ses oies ; Avenches et ses enfants d'Israël ; Lausanne, avec sa cathédrale ; Cully, dont Bacchus est bourgeois ; Lutry et sa cave ; Montreux où fleurissent le maïs et la pompe à feu ; le Pays-d'Enhaut, berceau des belles femmes et du beau bétail ; Vevey, avec la Tour Saint-Martin ; Echallens, où n'a pu encore se fixer le Talent ; Morges, aux grandes rues désertes, etc.

Le dessin artistique et spirituel est l'amusant commentaire des couplets, et les cartes ont été tirées avec soin par la maison Corbaz et Cie, à Lausanne.

Cette jolie série aura certainement le plus vif succès. Elle le mérite.

Sur le chemin de la mort. — Un condamné s'en allait au supplice.

Né protestant, il s'était ensuite fait catholique et, arrivé au seuil du tombeau, se demandait dans quelle religion il voulait mourir.

Et comme il faisait part de sa perplexité au gendarme qui l'accompagnait :

— Eh ! que vous importe ! répliqua celui-ci, elles promettent toutes les deux la vie !

Soupe à la Tourangelle.

(6 personnes.)

(40 minutes.)

Éléments : 250 gr. de haricots verts, 2 dl. de flageolets cuits, 1 ½ litre de bouillon, 50 gr. de beurre, une petite cuillerée de farine, 6 gouttes d'« Arome Maggi », une pincée de pluches de cerfeuil.

Opération : Haricots verts fraîchement cueillis ; effilez-les bien et cuisez-les vivement à l'eau salée. Faites un roux blanc avec 25 gr. de beurre et la farine (15 grammes), mouillez avec un demi-litre de bouillon et remuez jusqu'à l'ébullition. Aussitôt les haricots verts cuits, égouttez-les et les mettez dans la sauce préparée ; joignez les flageolets cuits ou des haricots blancs. Laissez mijoter 20 minutes ; passez au tamis. Délayez la purée avec le reste du bouillon, chauffez jusqu'à ébullition et finissez la soupe, hors du feu, avec l'« Arome Maggi » et le complément du beurre (25 gr.). Ajoutez les pluches de cerfeuil.

(La Salle à manger de Paris.)

LOUIS TRONGET.

Passe-temps.

Problème du 1^{er} octobre. — Réponse : En se rendant au cercle la personne en question avait 2000 francs.

Nous avons reçu 22 réponses justes. La prime est échue à « Rose », restaurant Dézaley, Zurich.

Encore un problème. — Une personne joue aux petits chevaux. Elle expose, le premier coup, 2 fr. et les perd ; le second coup, 4 fr. et les perd aussi ; le troisième coup, 8 fr. qu'elle perd encore. Elle continue ainsi jusqu'au 10^e coup, où, enfin, elle gagne.

En somme, a-t-elle gagné ou perdu ? Et combien ?

Tout lecteur du « Conteur » a droit au tirage au sort pour la prime.

THÉÂTRE. — Salle comble, jeudi, à la première représentation de **Oiseaux de passage**, 4 actes de Donnay et Descaves. — Mise en scène et interprétation hors ligne. Succès tel que M. Darcourt a décidé de donner le même spectacle jeudi prochain.

Dans cette pièce, les auteurs mettent en conflit, sans en rien conclure, d'ailleurs, les opinions révolutionnaires des nihilistes russes avec les préjugés conservateurs de notre monde bourgeois. Les applaudissements sont allés plus aux artistes et aux scènes sensationnelles du drame qu'aux idées subversives dont il est empreint. Le nihilisme peut s'acclimater en Russie, où il y a tant à réformer ; chez nous l'application de ses violentes théories ne s'impose guère.

Demain, dimanche, **Les Deux Gosses**, l'immense succès. — On refusera du monde, sans doute. B.

Retraite des Japonais. — Après une glorieuse campagne, les Japonais se sont retirés en bon ordre devant *Lahury, réserviste*, qui a pour lui tous les rieurs. Depuis hier, vendredi, il s'est emparé des positions abandonnées par les Japonais et paraît y vouloir tenir longtemps. Il est fortement secondé par de nouvelles et très intéressantes attractions.

C'est du *Kursaal* qu'il s'agit.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.